

COLLOQUE
26 Novembre 2004
Bruxelles (cf en page 3).

« Il faut une gouvernance économique à l'Europe »

par Denis BADRE, Sénateur-Maire de Ville d'Avray,
Vice-Président de la Délégation parlementaire pour l'Union.

Europe & Entreprises a reçu lors d'un dîner débat autour de la Gouvernance économique et de la Constitution européenne, le Sénateur UDF des Hauts-de-Seine et Maire de Ville d'Avray, Denis Badré.

Au cours de cette soirée, cet ancien haut fonctionnaire du Ministère de l'Agriculture, familier de Bruxelles, a présenté ses réflexions sur l'Europe, réflexions qu'il a, par ailleurs, compilées dans un ouvrage remarqué aux Editions Albin Michel (en association avec la Fondation Robert Schuman) intitulé « L'attente d'Europe ».

La première citation de ce livre dont l'ambition est de répondre très concrètement aux multiples interrogations que se posent les citoyens de l'Union européenne, provient de Winston Churchill : « L'Europe doit s'unir pour partager un héritage commun. Pour que ceci puisse être accompli, il faut un acte de foi auquel doivent s'associer, en toute conscience, des millions de familles de langues diverses ».

Denis Badré a fait l'éloge d'une Europe fédérale en insistant sur le fait qu'il devait y avoir une intégration communautaire plus poussée notamment en matière de gouvernance économique. Ainsi, avec l'introduction de l'euro et du pacte de stabilité, il est essentiel qu'il existe

conjointement une autorité économique qui régule les relations économiques et financières entre les membres de la zone euro. C'est dans ce cadre qu'il faut placer le respect du pacte de stabilité allègrement violé par des pays comme la France ou l'Allemagne. Car, pour que le système marche et soit légitime pour tout le monde, il faut absolument que ceux qui



respectent la règle d'un déficit de leur budget de moins de 3 % de leur PIB ne soient pas pénalisés et ne supportent pas indûment les écarts des pays qui sont au-delà de ces 3%. En outre, Denis Badré a plaidé pour l'adoption de la Constitution. Selon lui, elle est « mieux que rien ». Et le référendum doit poser une question claire et uniquement européenne. Il ne doit pas être l'occasion de régler des

problèmes de politique intérieure. Quant à la Turquie, la position du sénateur des Hauts-de-Seine est identique à celle de son parti : non à une adhésion, oui à un rapprochement. L'Europe, selon Denis Badré, est également un modèle pour tous les pays du monde qui regardent l'expérience d'union avec grand intérêt et, souvent, une grande admiration. Dans son livre, il cite Pierre Uri, ancien proche collaborateur de Jean Monnet, qui déclarait : « On dirait presque que l'Europe existe malgré elle. Elle a plus de réalité vivante vue du dehors qu'aux yeux de ses propres citoyens ».

Denis Badré a également déploré que l'Europe soit la victime expiatoire facile et convenue lorsque tout va mal et ne soit jamais associée par les gouvernements en place aux bons résultats économiques des pays de l'Union.

Enfin, Denis Badré souhaite une relance de l'Europe par la méthode Schuman : « traiter concrètement les problèmes du quotidien en gardant présente à l'esprit et au cœur la perspective dans laquelle est engagée dans l'Union ». Pour ce faire, il a proposé de transposer à l'action politique une maxime venue du terroir : « Si tu veux que ton sillon soit droit, oriente ta charrue vers une étoile ». En l'occurrence, douze étoiles sur fond bleu... ■

Tribune libre « L'Europe peut-elle se passer d'intelligence ? » par Emmanuel DUPUY, Président de l'association d'Etude en Relations Internationales et Défense (ERID) et Henri WEILL, journaliste, Consultant.

Incapacité à prévoir le drame du 11 septembre, ni d'empêcher celui du 11 mars à Madrid, manipulation de l'opinion publique à l'occasion de la guerre en Irak sur le thème des armes de destruction massive, pour ne citer que les faits les plus édifiants, constituent le socle d'un nouveau paradigme des services de renseignement. C'est dans cet environnement international multi-forme que les politiques de sécurité et de défense des Etats de l'Union sont devenus des acteurs de la sécurité collective et se sont orientées vers la prévention, la médiation et la gestion des crises régionales. Encore faudrait-il savoir qui sont les ennemis et définir clairement le but de telles opérations, tant les motivations peuvent diverger, selon que l'on privilégie la vision d'une Europe atlantiste ou celle nettement plus louable d'une vision d'une Europe européenne...

La capacité de gestion de crise internationale de l'Union européenne, notamment dans le domaine du renseignement, est justifiée par la Déclaration franco-britannique de Saint-Malo en 1998 et celle d'Helsinki en 1999. L'UE doit ainsi disposer d'une capacité autonome d'évaluation des situations, de sources de renseignement, et d'une capacité de planification stratégique, sans « duplication inutile » est-il précisé... avec le succès que l'on a connu en ex-Yougoslavie. Le schéma ambitieux proposé repose d'abord sur la capacité à prévenir les crises, ou à les gérer et par conséquent de pouvoir prendre une éventuelle décision d'engagement avec recours ou non à l'outil militaire (phase d'évaluation de la crise), puis éventuellement, de conduire efficacement les opérations et d'en assurer le contrôle politique (phase de gestion de la crise).

Dans ce contexte, secret ne signifie pas pour autant opacité. Qui oserait affirmer le contraire, à l'instar de cette pensée si contemporaine de Sun Tzu, pour qui « le renseignement constitue la première ligne de défense ».

« Transparence » et « concertation » sont ainsi les mots clés d'une réflexion commune qui devrait animer la communauté du renseignement en Europe, de manière urgente mais lucide, pour l'efficacité de la PESD. Ceci implique, en tout premier lieu, une réflexion intelligente quant à l'utilité de l'acquisition « autonome » de l'information stratégique par les services de renseignement qui dépendent pour le moment des capacités de coordination au niveau de l'OTAN. Car, aujourd'hui, l'Union européenne reste le plus souvent aveugle et sourde... Le partage de l'information étant tout à fait parcellaire ; de ce point de vue la réussite de certains programmes communautaires, à l'instar du projet de satellite GALILEO ou encore de la mise en place au Centre satellitaire de l'UE de Torrejón, ne doit pas nous faire oublier notre dépendance quasi-totale en matière de système de force « Commandement, communication, conduite des opérations et de renseignement » (C3R) vis-à-vis des Américains. Il faut cependant être conscient que la nature de la menace complique l'accès à l'information. En effet, depuis la chute du Mur de Berlin, le discours a été trop souvent polarisé sur la menace globale, alors que la contestation mondiale est plutôt désorganisée, ne reposant que sur des groupes relativement cloisonnés, d'où la difficulté des services de les pénétrer. Mieux vaut parler aujourd'hui « d'asymétrie des menaces », marquée par la disparition relative de la menace militaire

extérieure au profit de la menace intérieure plus insidieuse, ainsi que le développement des moyens de communication et l'interconnexion des réseaux. La communauté du renseignement a ainsi été obligée de négocier une révolution culturelle. Elle a essayé d'être réactive, apte à coller à l'évolution du spectre des menaces, capable de répondre aux règles du jeu fixées par l'adversaire dans un cadre juridiquement et administrativement adapté. A condition que le politique ait clairement défini ses besoins et qu'il tienne compte - dans sa prise de décision - de l'analyse fournie.

Des choix de collecte d'information ont privilégié le renseignement technologique (Sigint) au détriment du renseignement humain (humint). Mais le cruel enseignement dégagé, en particulier par les Américains, est que l'information, comme une mouche, ne s'attrape pas avec les réseaux « Carnivore » et « Echelon », incapables de digérer l'information recueillie et de la hiérarchiser.

Il convient dès lors de créer une synergie indispensable entre tous les services (intérieurs et extérieurs / contre-espionnage et lutte anti-terroriste / renseignement d'ordre économique et protection du territoire...) ; les deux devant désormais faire face à la même menace diffuse. Pour cela, il faudrait mieux prendre en compte les nouveaux risques (cyber-terrorisme, mafias, Etats ou individus parias, proliférations de toutes sortes, atteinte à la sécurité environnementale, énergétique et démocratique, communautaristes, conservatismes politico-religieux, risques liés à la dérégulation de l'économie), ainsi que la dimension de la diplomatie parallèle pour l'instant largement sous exploitée (universitaires, clubs de réflexion politique, ONG, groupes de

recherche, entreprises publiques et para-publiques), tant à l'échelon européen que planétaire. Il faut ainsi relancer le débat sur la création d'une Agence européenne du renseignement qui doit se situer au-delà des outils temporaires actuellement proposés (service de renseignements de l'Etat-major de l'UE - EMUE et dialogue entre services des Etats membres), sur le modèle de l'Agence européenne d'armement, relayant l'Organisme Conjoint de Coopération en matière d'Armement (OCCAR créé en 1998) sont des avancées concrètes, mais pas suffisantes. Le monde de l'ombre ne saurait ainsi définitivement échapper aux règles du management. Il en va de la capacité des Etats membres de l'Union, à faire de leurs services de renseignements des indicateurs fiables des risques encourus par la population. A cela, nulle frontière, nul intérêt vital national ne saura trouver de barrière infranchissable face à l'émergence de risques désormais hélas équitablement partagés à travers la planète.

Les nouveaux mécanismes institutionnels de l'Union que prévoit le projet de traité constitutionnel, en particulier le principe de la double majorité qui peut déboucher sur des majorités d'idées, mais aussi des minorités de blocage, sont-ils une avancée pour l'Europe de la Défense et du renseignement ? La question mérite d'être posée lucidement. De fait, il apparaît plus pertinent dans ce domaine que le recours à des coopérations renforcées soit privilégié, afin de passer du mythe à la réalité. ■

Ils rejoignent E&E



Nous avons le plaisir d'accueillir 4 nouveaux membres au sein de notre Association :

Hervé Franc,
Dirigeant – Cobalt Capital.

Michel-Yves Myassard,
Directeur Général Adjoint –
Valtech-Axelboss.

Collins Tagne,
Président du Directoire – Ellios SA.

Othmar Walser,
Gérant – Bertoldi Consulting
GmbH (PME Autrichienne).



Interventions du Délégué Général



06-09-04 : RENNES.

« Les institutions européennes ».

13-10-04 : PARIS.

« L'Europe et les Technologies
de l'Information et de la
Communication ».

25-10-04 : ANGERS.

« Les entreprises
et le lobbying européen ».

A CONSULTER



Site de la Maison de l'Europe de Paris :
www.paris-europe.com

Les cahiers techniques du CTIP.
Le CTIP vient de publier un Cahier technique,
réalisé par Catherine Denis, entièrement
consacré à l'Europe et à l'impact de sa régle-
mentation sur les institutions de prévoyance.
Ce document est téléchargeable sur :
www.ctip.asso.fr

Center for Strategic
and International Studies (CSIS) :
www.gulfinvestigations.net

Sites sur le Traité Constitutionnel :
1) [www.senat.fr/europe/cig_2003/
index.html](http://www.senat.fr/europe/cig_2003/index.html)
2) [www.europa.eu.int/eur-lex/fr/
search/search_treaties.html](http://www.europa.eu.int/eur-lex/fr/search/search_treaties.html)



COLLOQUE
Europe & Entreprises
« Ce que l'Europe
apporte
aux entreprises »

26 Novembre 2004

Au Comité Economique et
Social Européen – Bruxelles
Renseignements et inscriptions sur :
www.europe-entreprises.com

EUROPE & ENTREPRISES - Association loi 1901

27, rue des Batignolles - F-75017 Paris - Tél. : 33 1 42 93 40 10 - Fax : 33 1 42 93 40 11

★ Président, Directeur de la Publication : Christian Rocheteau

★ Vice-Présidents : Armelle Brault, Denis Neveux

★ Responsable de la Rédaction : Philippe Laurette

Adjoint au responsable de la rédaction : Sandra Jouselin – Ont collaboré à ce numéro : Nicolas Ballarin, Alexandre Vatimbella

Conception : Europe & Entreprises – Réalisation / Production : Sandra Jouselin – Numéro ISSN : 1638-6094

E-mail : team@europe-entreprises.com – Site web : www.europe-entreprises.com

Europe & Entreprises est un lieu de rencontre, d'information et de débats sans tabous sur l'Europe entre chefs d'entreprise.